

Dominique MAINGUENEAU

DISCOURS ET ANALYSE DU DISCOURS

Une introduction

2^e édition

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : © Sebra, Adobe Stock

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2021 (2014)

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-63171-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVANT-PROPOS

IL Y A DÉJÀ EU DANS L'HISTOIRE de grands massifs de savoirs et de pratiques voués à l'étude des textes : pour l'Occident, on songe immédiatement à la rhétorique et à la philologie, qui sont venues jusqu'à nous. Depuis les années 1960, un champ de recherche nouveau s'est développé sous le nom d'« analyse du discours » ou, plus récemment, d'« études de discours ». Il ne s'agit pas là d'une simple extension de la linguistique à des données qu'elle ne prenait pas en compte jusque-là ; comme si, pour reprendre les termes de Saussure, une « linguistique de la parole » était venue compléter une linguistique de la « langue ». Il s'agit plutôt d'une entreprise foncièrement transdisciplinaire qui, traversant l'ensemble des sciences humaines et sociales et des humanités, va à l'encontre de la tendance à la division du savoir en domaines de plus en plus spécialisés.

Il est difficile de ne pas lier l'apparition de ce champ à des phénomènes comme la tertiarisation croissante de l'économie et le développement des médias audiovisuels puis d'Internet, qui accroissent de manière inégalée l'importance des interactions verbales et multiplient les techniques de traitement des signes. Ces évolutions s'accompagnent en outre d'une « technologi-sation du discours » (Fairclough, 1992) : que ce soit dans le monde de l'entreprise ou dans des secteurs tels que la santé, la politique ou l'éducation, on entend accroître son « efficacité » en analysant sa propre « communication », interne et externe,

celle de ses concurrents, les énoncés qui sont produits sur vous. Une autre face de ce contrôle, c'est la mise sous surveillance des productions verbales, que ce soit dans les centres d'appels, où l'exercice de la parole est soumis à des normes strictes et fait l'objet d'une surveillance permanente, que ce soit au nom du « politiquement correct », de la « lutte contre le terrorisme » ou « la criminalité », que ce soit dans une perspective d'espionnage industriel, de propagande, de marketing pour construire le profil des consommateurs... Toutes ces activités mobilisent des acteurs très divers, qui sont obligés de s'appuyer sur des techniques plus ou moins sophistiquées de recueil, d'exploration et d'interprétation des données verbales. On voit également se multiplier les espaces voués au commentaire de la parole : des émissions de radio ou de télévision qui analysent la communication du personnel politique aux espaces interactifs de « discussion », de « réaction », d'« opinion »... que propose Internet, en passant par les institutions, en particulier d'ordre psychothérapeutique, qui incitent les sujets à s'exprimer sous le regard d'experts qui analysent et évaluent leurs paroles. Même si elles ne sont pas directement au service de ces pratiques, les études de discours participent sur leur mode propre de ce monde où l'on ne cesse de réfléchir sur les pouvoirs de la parole.

Ce champ de l'analyse du discours, aujourd'hui mondialisé et en expansion continue, résulte de la convergence de courants de recherche issus de disciplines très diverses (linguistique, sociologie, philosophie, psychologie, théorie littéraire, anthropologie, histoire...) et, en retour, il exerce son influence sur elles. On a beaucoup parlé d'un « tournant linguistique » pour la philosophie, pour l'histoire ou pour les sciences sociales de la seconde moitié du XX^e siècle ; on pourrait aussi parler d'un « tournant discursif ». En effet, il n'est pas un secteur des sciences humaines et sociales ou des humanités qui ne puisse faire appel à ses problématiques, ses concepts ou ses méthodes.

L'étudiant qui a besoin de se faire une idée plus précise de cet immense champ de recherche n'a pas la tâche facile. Certes, il existe de par le monde un nombre considérable de

manuels d'introduction, la plupart en anglais, mais ils ont tendance à ne prendre en compte que les travaux qui appartiennent à leur propre aire culturelle ou même à leur propre courant et à privilégier tel ou tel type d'usage du discours (la conversation, les médias, le Web, les discours institutionnels, les textes écrits...), en ignorant la diversité des manifestations du discours. Le livre que nous présentons ici ne cherche pas à se substituer à ces manuels d'introduction, mais à les compléter. Son but est d'aider ceux qui, pour une raison ou une autre, sont amenés à rencontrer les études de discours, à mieux appréhender les lignes de force qui structurent ce champ, à identifier les catégories sur lesquelles reposent les méthodes d'analyse, à prendre conscience de l'hétérogénéité du discours. On ne va donc pas trouver dans ce manuel des méthodes immédiatement opératoires, mais on peut acquérir le recul nécessaire pour s'orienter efficacement dans le labyrinthe des terminologies et des méthodes.

Le livre est divisé en trois parties. La première est centrée sur le champ des études de discours : son histoire, la définition de termes tels que « discours » ou « texte », les grandes divisions qui le structurent. La deuxième partie s'intéresse aux unités de base avec lesquelles travaillent les analystes du discours (genre, type de discours, formation discursive...), autrement dit à la construction de leurs objets. La troisième s'efforce de prendre la mesure à la fois de l'unité et de la diversité de l'univers du discours, de faire ressortir les régimes de la parole qui s'y entrecroisent.

En sciences humaines et sociales, il ne saurait néanmoins exister de regard surplombant et neutre, surtout quand il s'agit de réfléchir sur un savoir récent. Ce livre n'est pas celui d'un historien ou d'un sociologue des sciences, mais celui d'un praticien de l'analyse du discours qui l'a vue évoluer considérablement depuis les années 1970 et qui s'efforce de réfléchir sur ses conditions de possibilité, ses catégories majeures et ses tensions constitutives. Il repose sur trois présupposés majeurs :

- même si les problématiques d’analyse du discours développées en France ont indéniablement joué un rôle fondateur et continuent à présenter un certain nombre de traits caractéristiques, elles se trouvent aujourd’hui prises dans un espace de recherche qui est *mondialisé*, où les hybridations conceptuelles se multiplient ;
- le champ des *études de discours* doit être distingué de celui, plus restreint, de *l’analyse du discours*, qui définit un point de vue spécifique sur le discours ;
- l’univers du discours, le matériau à partir duquel travaillent les analystes du discours, est foncièrement *hétérogène* : on ne peut pas l’unifier autour de la communication orale en face-à-face ou même du genre de discours.

PARTIE 1

ÉTUDES DE DISCOURS ET ANALYSE DU DISCOURS

Chapitre 1

QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

EN GÉNÉRAL, quand on présente une discipline dans un ouvrage à visée didactique, on commence par effectuer un rapide parcours historique où l'on s'arrête sur une ou plusieurs pensée(s) fondatrice(s) qui délimite(nt) fermement les contours du champ de savoir concerné. S'agissant de l'analyse du discours, il est très difficile d'écrire de tels récits : il n'existe pas d'équivalents de Newton, de Pasteur ou de Durkheim, de personnalités dont le rôle déterminant est reconnu par l'ensemble de la communauté. Il s'agit d'un espace de recherche foisonnant et qu'on ne peut rapporter à un lieu d'émergence précis. On accorde parfois un rôle fondateur à des penseurs tels que E. Goffman, L. Wittgenstein, M. Foucault ou M. Bakhtine ; ils ont indéniablement joué un rôle important, mais l'apport de chacun d'eux ne concerne qu'une partie de cet immense champ, et aucun d'eux n'a découpé, fût-ce sous un autre nom, un territoire qui recouvre à peu près celui des actuelles études de

discours. On ne peut construire une histoire à peu près linéaire que si l'on se restreint à certains courants.

CONVERGENCES ET HYBRIDATIONS

Le terme « analyse du discours » a été introduit par le linguiste distributionnaliste Z. S. Harris (1909-1992), dans un article intitulé précisément « *Discourse Analysis* » (Harris, 1952) où *discourse* désignait une unité linguistique constituée d'une suite de phrases, un texte donc. Comme Harris travaillait dans une perspective structuraliste, il employait le terme « analyse » dans son sens étymologique, celui d'une décomposition. Son projet, qui relèverait aujourd'hui de la linguistique textuelle, était en effet d'analyser la structure d'un texte en se fondant sur la récurrence de certains de ses éléments, en particulier les pronoms et certains groupes de mots. Il envisageait aussi la possibilité de mettre en relation les régularités textuelles ainsi dégagées avec des phénomènes d'ordre social :

L'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise. ([1952]1969 : 11)

Sur ce point, l'attitude de Harris ressemblait à celle du structuralisme littéraire français des années 1960 qui postulait qu'il fallait commencer par une analyse « immanente » du texte, puis mettre la « structure » ainsi dégagée en correspondance avec une réalité sociohistorique placée hors du texte. Une telle démarche est très éloignée des problématiques actuelles du discours, qui récusent au contraire l'opposition même entre un intérieur et un extérieur des textes. La référence à Harris est ainsi loin d'avoir valeur fondatrice pour l'analyse du discours aujourd'hui.

En fait, les problématiques qui aujourd'hui participent de l'analyse du discours sont apparues dans les années 1960, principalement aux États-Unis, en France et en Angleterre. C'est à partir des années 1980 que s'est constitué un espace de recherche véritablement mondial ; il a intégré des courants théoriques qui s'étaient développés indépendamment les uns des autres dans des disciplines et dans des pays distincts. La publication en 1986 par T. Van Dijk d'un ouvrage collectif (*Handbook of Discourse Analysis*) en quatre volumes témoigne de cette évolution : il rassemblait en effet sous une même étiquette (« *discourse analysis* ») des travaux extrêmement divers menés de part et d'autre de l'Atlantique. Comme le poststructuralisme, avec lequel elle entretient des liens étroits, l'analyse du discours participe d'un mouvement où « l'accent est désormais mis sur la mondialisation du savoir théorique » et où « des traditions théoriques autrefois séparées donnent naissance à des cultures scientifiques hybrides » (Angermüller, 2013a : 72-73).

Quand ont émergé, dans les années 1960, les problématiques qui allaient par la suite entrer dans ce champ des études de discours, il ne s'agissait donc nullement d'un projet unifié. Aux États-Unis, ce nouveau champ a été alimenté par des courants très divers : en particulier l'ethnographie de la communication¹ (D. Hymes [1927-2009], J. Gumperz [1922-2013]) qui était étroitement liée à l'anthropologie, mais aussi l'ethnométhodologie² (H. Garfinkel [1917-2011]) qui se voulait une théorie de la société, et l'analyse conversationnelle (H. Sacks [1935-1975]) qui, comme son nom l'indique, proposait une méthode d'analyse des interactions orales. À cela s'ajoutaient les travaux de penseurs singuliers, tel E. Goffman (1922-1982), qui étudiait les « rituels d'interaction » dans la vie quotidienne, en particulier

1. Sur l'ethnographie de la communication, voir Bachmann, Lindenfeld, Simonin (2003).

2. Sur l'ethnométhodologie, on peut consulter Coulon (2002) et de Fornel, Ogien et Quéré (éds.) (2001).

à travers la « présentation de soi »¹. Ces divers courants, en dépit de leurs divergences, ont progressivement partagé un même espace de recherche. Par la suite, celui-ci s'est enrichi des apports des théories poststructuralistes du discours, très influentes dans les sciences politiques (M. Foucault, E. Laclau) et dans les « *Cultural Studies* », en particulier sur le genre sexuel (cf. J. Butler).

De manière plus large, la réflexion sur le discours a bénéficié d'apports venus de la philosophie et de la linguistique. Tout au long du XX^e siècle, la philosophie a été préoccupée par la question du langage. On a parlé d'un *linguistic turn*, d'un « tournant linguistique » pour l'idée, défendue en particulier par L. Wittgenstein, que l'exercice de la philosophie suppose une analyse préalable du langage ; les travaux de J. Austin sur les « actes de langage » s'inscrivent dans cette perspective. De son côté, la linguistique a été de plus en plus imprégnée par les courants pragmatiques, qui abordaient la parole comme une activité et mettaient l'accent sur le caractère radicalement contextuel de la construction du sens. Parallèlement, à partir des années 1960 – c'est-à-dire en même temps que les études de discours –, s'est développée une nouvelle discipline, la linguistique textuelle, qui, visant à dégager des régularités au-delà de la phrase, fournissait des instruments précieux pour appréhender la structuration des textes.

EN FRANCE

La France a été l'un des principaux lieux de développement de ce champ, voire celui où pour la première fois l'analyse du discours s'est définie sous ce nom comme une entreprise à la fois théorique et méthodologique².

1. Les principaux ouvrages de Goffman sont traduits aux éditions de Minuit. Pour une synthèse, voir Joseph (2002), Nizet et Rigaux (2005).

2. Il n'existe pas encore d'histoire détaillée de l'émergence de l'analyse du discours en France qui embrasse tous ses courants. On trouvera néanmoins une

Si 1966 est la grande année du structuralisme¹, celle de l'analyse du discours est 1969. Cette année-là, la revue de linguistique *Langages*, dont le prestige était alors considérable, consacre un numéro spécial (le n° 13) à un domaine nouveau qu'elle appelle « l'Analyse du discours » ; la même année, M. Pêcheux publie un livre intitulé *Analyse automatique du discours* et M. Foucault son *Archéologie du savoir*, ouvrage qui place la notion de discours au centre de la réflexion.

Ce numéro 13 de *Langages* utilise le terme « analyse du discours » à la fois comme titre de l'ensemble du volume et comme titre de la traduction en français de l'article de Z. S. Harris de 1952 que nous avons évoqué plus haut. Mais les articles des contributeurs de ce numéro spécial proposent des visions très diverses de ce nouveau champ de recherche. Cela préfigure ce qui va se passer à partir des années 1980 à l'échelle internationale : l'inscription dans un espace commun de recherches très diverses.

Le responsable de ce numéro de *Langages* est le linguiste Jean Dubois (1920-2015). Pour lui, développer l'analyse du discours est une manière d'élargir les travaux de linguistique pour prendre mieux en compte les relations entre langue et société, de renouveler en quelque sorte les méthodes de la philologie. Il est lui-même l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire social et politique à la fin du XIX^e siècle (Dubois, 1962). Dans sa perspective, l'analyse du discours apparaît comme une discipline, où l'on étudie à l'aide d'outils empruntés à la linguistique des textes de tous genres (ce qui tranche avec les pratiques très restrictives des facultés de lettres, tournées vers

présentation suggestive dans Angermüller (2013b : 11-56), qui met l'accent sur les tendances poststructuralistes et surtout dans l'ouvrage de G. Williams (1999), qui insiste sur la double polarité Pêcheux/Foucault et sur le rôle des théories de l'énonciation.

1. Cette année-là ont paru en particulier *Les Mots et les Choses* de M. Foucault, les *Écrits* de J. Lacan, *Critique et vérité* de R. Barthes, la *Sémantique structurale* d'A.-J. Greimas, les *Problèmes de linguistique générale* d'E. Benveniste.

les corpus prestigieux, littéraires en particulier). Auteur d'une *Analyse automatique du discours*, Michel Pêcheux (1938-1983) n'a pas participé au numéro spécial de *Langages* ; son projet est différent. Ce n'est pas un linguiste, mais un philosophe marxiste spécialiste d'histoire des sciences qui entend contester les présupposés selon lui « idéalistes » des sciences humaines ; il est alors chercheur dans un laboratoire de psychologie sociale. Chez lui, l'analyse du discours s'ancre à la fois dans le marxisme du philosophe L. Althusser, la psychanalyse de J. Lacan et la linguistique structurale, trois entreprises qui dominent à ce moment la scène intellectuelle. Sa démarche est celle d'une sorte de psychanalyste du discours qui est animée par un projet dont la portée est à la fois politique et épistémologique : en procédant à une analyse – une décomposition – des textes, on cherche à révéler l'idéologie qu'ils sont voués à dissimuler ; significativement, le mot « analyste » désigne également les psychanalystes, et « analyse » la psychanalyse.

L'influence de *L'Archéologie du savoir* de M. Foucault sur l'analyse du discours française a été beaucoup plus indirecte que celle de J. Dubois ou de M. Pêcheux, mais considérable. Si ces derniers entendaient s'appuyer sur la linguistique, l'auteur de *L'Archéologie du savoir* s'en passait. Ce qu'il nommait « discours » n'avait pas, en effet, de relation directe avec l'usage de la langue. Ces lignes sont révélatrices :

Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étage terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe, leur structure logique ou leur organisation rhétorique. L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée. (1969 : 100)

Une telle position est difficilement compatible avec les postulats de la grande majorité des analystes du discours, pour qui le vocabulaire, l'organisation textuelle et les stratégies interactionnelles doivent au contraire être placés au cœur de l'analyse.

Comme le souligne J. Hart, chez Foucault, « discours » n'est pas un concept linguistique :

Ce qui l'intéressait, c'étaient les règles et les pratiques qui produisaient des énoncés doués de sens et qui régulaient le discours à différentes périodes de l'histoire. (1997, in Wetherell *et al.*, 2001 : 72)

La démarche de Foucault contrastait avec celle de M. Pêcheux sur un autre point : il refusait les démarches qui cherchaient à mettre au jour une sorte d'inconscient textuel.

Il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. *On ne cherche point, au-dessous de ce qui est manifeste, le bavardage à demi-silencieux d'une autre discours* ; on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il n'était [...] (1969 : 40)¹.

On le voit, dès les débuts, même dans un espace aussi restreint que celui de Paris en 1969, se sont fait jour simultanément des visions très différentes de l'analyse du discours. On doit néanmoins distinguer le cas de Pêcheux et de Foucault, deux philosophes dont les apports relèvent plutôt de ce qu'on appelle aujourd'hui la « théorie du discours », et le cas du linguiste J. Dubois, qui s'ancre dans les sciences du langage pour analyser les pratiques verbales d'une société ; ses perspectives vont en particulier susciter des recherches sur le discours politique, stimulées par le contexte des années qui suivent 1968 (Guespin *et al.*, 1971, Demonet *et al.*, 1975, Guespin *et al.*, 1976).

1. C'est nous qui soulignons.

Passée la période de fondation, l'analyse du discours française va très rapidement mêler les apports de ces trois problématiques initiales¹ et s'ouvrir aux concepts issus des courants pragmatiques, des théories de l'énonciation, de la linguistique textuelle pour aborder des corpus diversifiés. On peut citer les travaux de P. Charaudeau (1983, 1997) sur les médias, ceux de S. Moirand sur le discours scientifique (1988) et la presse écrite (2007), les miens sur le discours religieux (1984) ou le discours littéraire (1993). Toutes ces recherches accordent un rôle central à la notion de genres de discours et s'appuient massivement sur les théories de l'énonciation linguistique, qui fournissent un cadre méthodologique commun. Parallèlement, les travaux d'inspiration nord-américaine se diffusent en France, en particulier à travers l'étude des conversations (Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1992).

1. On voit par exemple les concepts de Foucault et de Pêcheux se combiner étroitement dans l'étude du discours politique dans un numéro spécial de *Langages* (Courtine, 1981) consacré au discours politique, terrain de recherche privilégié des collaborateurs de J. Dubois, qui dirige alors cette revue.

Chapitre 2

LA NOTION DE DISCOURS

À L'INSTABILITÉ du champ des études de discours répond celle de la notion même de discours. Aucun ouvrage d'introduction n'oublie d'ailleurs de s'attarder sur ce point, que ce soit pour le déplorer ou pour s'en réjouir. Circonstance aggravante, « discours » s'emploie de deux façons :

- comme substantif *non comptable* (« ce phénomène relève du discours », « le discours structure nos croyances »...) ;
- comme substantif *comptable* qui peut référer à des événements de parole (« chaque discours est particulier », « les discours s'inscrivent dans des contextes »...) ou à des ensembles textuels plus ou moins vastes (« les discours qui traversent une société », « le discours de la publicité »...).

Cette polyvalence permet à « discours » de fonctionner à la fois comme référant à des objets empiriques (« il y a des discours ») et comme quelque chose qui transcende tout acte de communication particulier (« l'homme est soumis au discours »). Cela favorise une double appropriation de la notion :